



PREFET DES LANDES

Direction Départementale des
Territoires et de la Mer

Service Nature et Forêt

Bureau Environnement Chasse

**Arrêté n° 2019/1485 portant nomination des lieutenants de louveterie des Landes
pour la période du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2024**

Le préfet,

**Officier de la Légion d'honneur,
Officier de l'ordre national du Mérite,**

VU le code de l'environnement et les articles L.427-1 à L.427-7, L.428-20 et R.427-1 à R.427-4,

VU l'arrêté ministériel du 14 juin 2010 modifié relatif aux lieutenants de louveterie,

VU la note technique du 16 juillet 2019 relative aux lieutenants de louveterie,

VU l'arrêté préfectoral n°2019/1503 fixant les circonscriptions de louveterie dans le département des
Landes,

VU l'arrêté préfectoral n°2015/2106 modifié du 4 janvier 2016 portant nomination des lieutenants de
louveterie pour la période 2015-2019

VU l'arrêté préfectoral n°2019/97 du 8 février 2019 portant modification de la nomination des
lieutenants de louveterie des Landes pour la période 2015-2019,

VU l'avis du groupe informel départemental en date du 11 octobre 2019,

SUR PROPOSITION de Monsieur le directeur départemental des territoires et de la mer ;

ARRÊTE :

Article 1^{er} - Sont nommés lieutenants de louveterie dans le département des Landes pour une durée de
cinq ans à compter du 1^{er} janvier 2020 :

1^{ère} CIRCONSCRIPTION - CIRCONSCRIPTION D'AIRE-SUR-L'ADOUR

M. Eric SAINT GERMAIN - 702 route de Saint-Sever, 40320 EUGENIE LES BAINS

2^{ème} CIRCONSCRIPTION - CIRCONSCRIPTION D'AMOU

M. Julien HERVIEUX - 967 route des Pyrénées, 40700 BASSERCLES

3^{ème} CIRCONSCRIPTION - CIRCONSCRIPTION DE DAX NORD

M. Florent LAGRAULA - 596 route de Pelvezin, 40990 ANGOUME

4^{ème} CIRCONSCRIPTION - CIRCONSCRIPTION DE DAX SUD

M. Jérôme SAINT-AMON - 194 route de Lestrilles, 40990 SAINT PAUL LES DAX

5^{ème} CIRCONSCRIPTION - CIRCONSCRIPTION DE GABARRET

M. Jean Bernard REMAZEILLES - 185 chemin du Castagnet, 40310 GABARRET

6^{ème} CIRCONSCRIPTION - CIRCONSCRIPTION DE GEAUNE

M. Mathieu DUVELLA - 655 chemin Mounot, 40500 SARRAZIET

7^{ème} CIRCONSCRIPTION - CIRCONSCRIPTION DE GEAUNE, HAGETMAU, SAINT-SEVER

M. Bernard DAUGA - 193 route de Chalosse, 40500 SARRAZIET

8^{ème} CIRCONSCRIPTION - CIRCONSCRIPTION DE GRENADE-SUR-L'ADOUR

M. Sébastien GOUARDERES - « Latourte », 1535 route de Mina, 40280 HAUT-MAUCO

9^{ème} CIRCONSCRIPTION - CIRCONSCRIPTION DE HAGETMAU

M. Christian MINVIELLE - Maison Meniche, 40700 LACRABE

10^{ème} CIRCONSCRIPTION - CIRCONSCRIPTION DE LABOUHEYRE

Mme Chantal IRAZOQUI - 150 rue des Apiers, 40210 LUE

11^{ème} CIRCONSCRIPTION - CIRCONSCRIPTION DE LABRIT

M. Fabien TARIS - 1 lot les chênes, 40420 VERT

12^{ème} CIRCONSCRIPTION - CIRCONSCRIPTION DE LIT-ET-MIXE

M. Gilles LAFONT - 1107 route de Brana, 40990 MEES

13^{ème} CIRCONSCRIPTION - CIRCONSCRIPTION DE MIMIZAN

M. Rémy JEANIN - 1649 route des Quartiers, 40200 MIMIZAN

14^{ème} CIRCONSCRIPTION - CIRCONSCRIPTION DE MONT-DE-MARSAN NORD

M. Alain BEZIAT - 1102 route de lamourelle, 40120 LACQUY

15^{ème} CIRCONSCRIPTION - CIRCONSCRIPTION DE MONT-DE-MARSAN SUD

M. Jean-Noël BELLARD - 1865 avenue de la Grande Lande, 40090 MAZEROLLES

Lieutenants de louveterie nommés pour assurer prioritairement la suppléance sur la 15^{ème} circonscription :

- Jean-Jacques LAVIGNE (26^{ème} circonscription)
- Alain BEZIAT (14^{ème} circonscription)
- Francis DUBOS (33^{ème} circonscription)
- Sébastien GOUARDERES (8^{ème} circonscription)

16^{ème} CIRCONSCRIPTION - CIRCONSCRIPTION DE MONTFORT-EN-CHALOSSE

Vacante

17^{ème} CIRCONSCRIPTION - CIRCONSCRIPTION DE MORCENX

M. Christophe GODEFROY - 59 impasse du Nic, 40170 UZA

18^{ème} CIRCONSCRIPTION - CIRCONSCRIPTION DE MUGRON

M. Thierry LABAT - 941 chemin du Mignon, 40250 MUGRON

19^{ème} CIRCONSCRIPTION - CIRCONSCRIPTION DE PARENTIS-EN-BORN

M. Pascal DARMUZEY - 477 route de Commensacq, 40410 LIPOSTHEY

20^{ème} CIRCONSCRIPTION - CIRCONSCRIPTION DE PEYREHORADE

Vacante

21^{ème} CIRCONSCRIPTION - CIRCONSCRIPTION DE PISSOS

M. Sébastien LEGLISE - 423 route de Rabeou, 40410 PISSOS

22^{ème} CIRCONSCRIPTION - CIRCONSCRIPTION DE POUILLON

M. Bernard POUYANNE - 113 impasse Tartas, 40300 ORTHEVIELLE

23^{ème} CIRCONSCRIPTION - CIRCONSCRIPTION DE RION-DES-LANDES

M. Jean-Pierre DUPART - Lieu-dit Escourre, 40110 OUSSE-SUZAN

24^{ème} CIRCONSCRIPTION - CIRCONSCRIPTION DE ROQUEFORT

M. Geoffroy ZACHARIE - L'oustalet, 40120 BOURRIOT-BERGONCE

25^{ème} CIRCONSCRIPTION - CIRCONSCRIPTION DE SABRES

M. Didier MAZEAU - 3275 route de Commensacq, 40210 LABOUHEYRE

26^{ème} CIRCONSCRIPTION - CIRCONSCRIPTION DE SAINT-JUSTIN

M. Jean-Jacques LAVIGNE - 520 route de Labastide-d'Armagnac, 40240 SAINT-JUSTIN

27^{ème} CIRCONSCRIPTION - CIRCONSCRIPTION DE SAINT-MARTIN-DE-SEIGNANX

M. Jean-François JANOTS - 105 route de l'Eglise, 40390 SAINT-BARTHELEMY

28^{ème} CIRCONSCRIPTION - CIRCONSCRIPTION DE SAINT-SEVER

M. Jean-Marc BIRAC - 160 chemin du Tonkin, 40380 LOUER

29^{ème} CIRCONSCRIPTION - CIRCONSCRIPTION DE SAINT-VINCENT-DE-TYROSSE

M. Jean-Marc MILHE - 8 rue des grives, 40530 LABENNE

30^{ème} CIRCONSCRIPTION - CIRCONSCRIPTION DE SORE

M. Jean-Marc DUPRAT - 100 rue de Pinton, 40430 LUXEY

31^{ème} CIRCONSCRIPTION - CIRCONSCRIPTION DE SOUSTONS

M. Alain DASSE - 48 route d'Angresse, 40510 SEIGNOSSE

32^{ème} CIRCONSCRIPTION - CIRCONSCRIPTION DE TARTAS

M. Jean-Charles PEREZ - Chemin de Garrelon, 40000 MONT-DE-MARSAN

33^{ème} CIRCONSCRIPTION - CIRCONSCRIPTION DE VILLENEUVE-DE-MARSAN

M. Francis DUBOS - 1595 route du Vignau, 40190 BOURDALAT

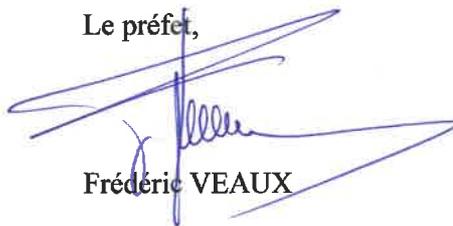
Article 2 - Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de M. le préfet des Landes, dans un délai de deux mois à compter de la date de sa publication ou être déféré devant le tribunal administratif territorialement compétent dans les mêmes conditions de délai. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours » accessible par le site internet : www.telerecours.fr

Article 3 - L'arrêté préfectoral n°2015/2106 du 4 janvier 2016 modifié et l'arrêté préfectoral n°2019/97 du 8 février 2019 sont abrogés à compter du 1^{er} janvier 2020.

Article 4 - Le secrétaire général de la préfecture et le directeur départemental des territoires et de la mer sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs des services de l'Etat dans le département.

Mont-de-Marsan, le 19 NOV, 2019

Le préfet,



Frédéric VEAUX